

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le VINGT-QUATRE du mois de MAI

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BILLIOU, BOIRON, BOYER, GAUTIER, HALNA, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, PIROT, RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : HUCHER à LE BIHAN, JULIENNE à VELLA, MULLER à LANGLAIS, SCHAEFFER-MORIN à JEZEQUEL, CHARMENTRAY à LE HENAFF-LE JEUNE.

Absente : HOUSTLER

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2024-047

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame le Maire propose la modification du tableau des effectifs communaux pour permettre :

- De répondre à la demande de baisse de la durée hebdomadaire de service d'un adjoint technique principal de 1^{ère} classe de 32/35ème à 30/35ème au 01 septembre 2024
- D'inscrire les suppressions et créations de postes liés aux avancements de grade pour l'année 2024, avec effet au 01 juillet 2024 selon le détail suivant :
 - Suppression d'un emploi d'ingénieur à temps complet et création d'un emploi d'ingénieur principal à temps complet ;
 - Suppression d'un emploi de Rédacteur principal de 2ème classe à temps complet et création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet ;
 - Suppression d'un emploi de Rédacteur à temps complet et création d'un emploi de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet ;
 - Suppression d'un emploi Agent de maîtrise à temps complet et création d'un emploi d'Agent de maîtrise principal à temps complet ;
 - Suppression d'un emploi Agent de maîtrise à temps non complet (32,50/35ème) et création d'un emploi d'Agent de maîtrise principal à temps non complet (32,50/35ème) ;
 - Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et création d'un emploi d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- De procéder à la suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps complet au 01 juin 2024 suite à démission et à la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 septembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la proposition de Madame le Maire et **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs du personnel permanent prévu par délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2023.

Cadre d'emploi	Catégorie	Grade	TOTAL	Effectifs						
				Titulaires		Non titulaires		Vacants		
				TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC	
Emplois fonctionnels			1							
		Directeur Général des services	1	1						
Filière administrative			11							
Attaché	A	Attaché principal	1					1		
		Attaché	0							
Rédacteur	B	Rédacteur principal 1ère classe	3	3						
		Rédacteur principal 2ème classe	1	1						
		Rédacteur	0							
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	1						
		Adjoint administratif principal 2ème classe	2	2						
		Adjoint administratif	3	1	2					
Filière technique			35							
Ingénieur	A	Ingénieur principal	1	1						
		Ingénieur	0							
Technicien	B	Technicien principal 1ère classe	2	1						
		Technicien principal 2ème classe	2	1						
		Technicien	2	1						
Agent de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	3	2	1					
		Agent de maîtrise	3	3						
Adjoint technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	7	3	4					
		Adjoint technique principal 2ème classe	6	3	2	0		1		
		Adjoint technique	9	6	2	1				
Filière sociale			1							
EJE	A	Éducateur jeunes enfants	1	1						
Filière animation			4							
Animateur	B	Animateur principal 1ère classe	2	2						
		Animateur	0							
Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	0							
		Adjoint d'animation principal 2ème classe	1			1				
		Adjoint d'animation	1	0	1					
Filière police			1							
Agent de police municipale	C	Brigadier-chef principal	1	0						
		Gardien brigadier	0							
Filière sportive			1							
Opérateur APS	C	Opérateur des APS	1	0						
TOTAL GENERAL			54	33	10	4	0	6	1	

Le Maire,
Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF


